

Préface

Nous ne pouvons laisser passer l'occasion de la parution de ce petit livre de Genauto Carvalho de França et Sylvain Dzimira sans la saisir pour dire à quel point il nous semble utile, juste et bienvenu. En peu de pages, il montre avec une grande clarté combien des démarches au départ — et en apparence — totalement distinctes, s'adressant à des publics bien différents et mobilisant des ressources et des énergies de nature dissemblable, tendent en fait vers une même direction et présentent de multiples recoupements. Non seulement il atteste de la connivence profonde des deux approches étudiées mais, à chacune d'entre elles, il offre une introduction immédiatement accessible aux lecteurs néophytes. Accessible mais aussi suffisamment approfondie pour permettre de plonger d'emblée au cœur des problèmes soulevés.

Un tel point était bien nécessaire. L'activité des deux réseaux ici présentés — les auteurs qui se regroupent sous la bannière de l'anti-utilitarisme et du « paradigme du don » d'une part, toutes les personnes qui se mobilisent pour faire advenir et renforcer une « économie solidaire » de l'autre — est proliférante, en évolution et en expansion permanentes. D'où la difficulté de bien s'y reconnaître lorsqu'on n'a pas suivi l'affaire et l'histoire depuis le début ! Ce n'est pas que les ouvrages, les mises au point ou les synthèses fassent défaut. Aux éditions Desclée de Brouwer,

la collection « Sociologie économique », liée au courant de l'économie solidaire, n'a pas publié moins de 22 ouvrages, et on ne compte pas les livres ou les rapports de recherche (ceux du CRIDA¹ notamment) qui s'attachent à clarifier les tenants et aboutissants du projet d'une économie solidaire. De son côté, aux éditions La Découverte, la *Revue du M.A.U.S.S.* — qui s'est d'abord appelée le *Bulletin du MAUSS* (1981-1988), puis la *Revue du MAUSS* (1988-92) et enfin la *Revue du MAUSS semestrielle* (depuis 1993) —, compte déjà à son actif 55 numéros; et la « Bibliothèque du MAUSS », qui lui est rattachée, dénombre déjà plus de dix titres à son catalogue. Tout ceci atteste assez de la richesse de ces courants de pensée et d'action.

Mais, justement, cette richesse est presque trop grande et peut décourager les non-connaisseurs. Il manquait un texte pédagogique de synthèse, fixant les grands axes et les lignes de force de l'économie solidaire et de la problématique du don. Le voici. Que nos deux auteurs en soient remerciés.

DE QUELQUES QUESTIONS

Mais ajoutons que si ce petit livre, écrit par deux étudiants de doctorat en sociologie, vit et parle comme il le fait, c'est parce qu'il n'est en rien scolaire et dépasse de beaucoup l'exercice pédagogique. Assurément, Genauto Carvalho et Sylvain Dzimira citent beaucoup, c'est la loi du genre. Mais ils ne témoignent là d'aucun suivisme. Au contraire, sur bien des points, ils vont à l'essentiel, rappelant de manière synthétique les principales caractéristiques des options théoriques présentées et mettant ainsi en lumière celles qui méritent d'être questionnées et approfondies. Citons quelques exemples.

— L'économie solidaire renvoie-t-elle à « de nouvelles formes de solidarité anciennes » selon la formulation de Martin reprise dans le

premier chapitre ? La dynamique communautaire au sens de Weber et Tönnies, organique au sens de Durkheim, qui s'y exprime ne relève-t-elle pas d'un autre registre que celui de la communauté héritée dans la mesure où elle émane d'une communalisation davantage choisie par référence collective à un bien commun qu'imposée par la coutume ?

— L'économie solidaire peut-elle être définie comme un sous-ensemble de l'économie sociale ou ne consiste-t-elle pas plutôt dans la réintroduction d'une perspective de démocratisation de l'économie à partir de la constitution de formes d'organisation qui, sur le plan juridique, s'inscrivent dans la lignée de l'économie sociale ?

— L'ensemble des activités économiques, ou à orientation économique pour reprendre la formule de Weber rappelée par Roulleau-Berger², ne peuvent être comprises par référence au seul intérêt individuel. Comme nos auteurs le mentionnent, quand « les personnes s'associent pour mener à bien des projets économiques, elles s'associent aussi pour s'associer ». Durkheim l'avait déjà noté, rappellent-ils : « Quand des individus qui se trouvent avoir des intérêts communs s'associent, ce n'est pas seulement pour défendre ces intérêts. » Faut-il en conclure pour autant que c'est « pour avoir le plaisir de communier », comme l'avancé le sociologue, quand on s'accorde avec Tassin³ pour reconnaître que la communauté politique se caractérise par le refus d'un horizon de communion ?

— Le concept d'*embeddedness* de l'économie apparaît fondamental. Mais parce qu'il est trop global, son utilisation heuristique n'appelle-t-elle pas une décomposition ? En tout cas, les acceptions du concept varient selon les auteurs comme il ressort d'une comparaison entre les problématiques de Polanyi et de Granovetter.

L'*encastrement* au sens de Polanyi⁴ désigne l'inscription de l'économie, comme mode de satisfaction des besoins humains, dans des ordres politique et culturel qui régissent certaines formes de circulation des biens et services. En reprenant les termes de Polanyi, l'importance accordée au marché dans l'économie moderne traduit un désencastrement, puisque

le marché est auto-régulateur au sens où il autorise une autonomisation par rapport aux autres relations sociales. En revanche, la redistribution publique témoigne, dans sa construction même, d'un encastrement de l'économie dans un ordre politique qui lui préexiste, et les relations de réciprocité traduisent parallèlement un encastrement de l'économie dans un ordre culturel. Le désencastrement de l'économie est donc attribuable au mouvement inhérent à l'économie marchande mais il n'est que tendanciel, les pôles non marchand et non monétaire de l'économie attestant de la persistance d'un encastrement de certaines composantes de l'économie contemporaine dans la société dans laquelle elles s'enracinent.

L'étayage au sens de Granovetter rend compte de ce que les actions économiques sont « inscrites dans des systèmes concrets de relations sociales⁵ ». De tels réseaux sociaux peuvent expliquer l'itinéraire suivi par des entreprises dans leur développement, certains choix techniques renvoyant à des relations de confiance entre responsables d'entreprises et experts⁶. Il n'en demeure pas moins que ces parcours restent déterminés par des calculs d'intérêt et sont finalisés dans une économie marchande. Granovetter propose donc d'expliquer certaines trajectoires d'institutions propres à l'économie marchande — ce qui diffère du projet de Polanyi centré sur la mise en évidence de la pluralité des principes économiques.

En somme, Genauto Carvalho de França et Sylvain Dzimira aident eux-mêmes à préciser les prolongements possibles à leur travail. Leur reconstitution des problématiques est mis au service d'une réflexion indépendante qui suit le fil directeur d'un questionnement original : qu'y a-t-il de commun entre ceux qui se veulent les héritiers théoriques de Marcel Mauss — le principal continuateur d'Émile Durkheim et de l'École française de sociologie, et l'inspirateur principal de l'ethnologie française — et ceux qui, par la recherche et le concept, mais aussi par le tissage de multiples liens avec les acteurs de terrain militent pour la prise en charge par les intéressés eux-mêmes de leur destin économique

grâce à la mobilisation de ressources hybrides, privées, publiques et associatives ? Beaucoup de choses, l'essentiel même, nous montrent S. Dzimira et G. Carvalho. Bien sûr, on pourra discuter ce rapprochement, et, en amont de lui, la présentation qu'ils donnent aussi bien de l'économie solidaire que du paradigme du don. On s'en doute, au sein de chacune de ces deux mouvances, on ne trouve aucune unanimité. Guy Roustang, Jacques Gautrat, etc., ne sont pas Bernard Eme et Jean-Louis Laville, J.-L. Laville n'est pas B. Eme, et Jacques T. Godbout, Serge Latouche, Jean-Luc Boilleau et tant d'autres ne sont pas Alain Caillé.

DES LIENS ENTRE ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET PARADIGME DU DON

Que néanmoins les deux auteurs visent et touchent juste en montrant la coextensivité des thématiques du don et de la solidarité économique, au-delà des désaccords toujours possibles, c'est ce qu'établissent avec assez d'évidence les deux considérations suivantes. La biographie de M. Mauss publiée par Marcel Fournier, suivie de la publication des écrits politiques de Mauss, montre avec force à quel point celui-ci, un des plus proches compagnons de Jaurès, n'est pas seulement un savant éminent. Il est tout autant, plus encore peut-être, un militant de la coopération et du socialisme associationniste. Quoique sympathisant du marxisme, surtout dans sa jeunesse, il prend en fait le relais de toute la tradition du socialisme français démocratique et non autoritaire, celui qui ne mise pas seulement sur l'État mais d'abord sur la solidarité et l'entraide ouvrière. Et sinon sur les producteurs, au moins sur les consommateurs associés. C'est dans ce sillage-là, trop oublié, que Mauss, dès 1924 et 1925, livrera une appréciation prophétique de l'expérience bolchevique, d'une acuité et d'une lucidité à de nombreux égards inégalée⁷. Ce Mauss-là, on se doute bien qu'il aurait été au minimum compagnon de route, et plus probablement soutien actif de toutes les expériences d'économie solidaire.

Et d'ailleurs c'est la seconde considération en Italie où un éditeur particulièrement actif⁸ s'emploie depuis une quinzaine d'années à trouver et à produire un public important⁹ pour la réflexion de Karl Polanyi, de Mauss, du MAUSS et plus récemment de l'économie solidaire — en mettant à jour les affinités discrètes qui unissent des chercheurs marxisants, de gauche, voire gauchistes, et d'autres, inscrits dans la tradition du catholicisme social. Le don façon Godbout ou façon Caillé, l'informel à la Latouche ou l'*economia solidale* à la Lavelle¹⁰, tout cela apparaît très largement comme étant du pareil au même. Comme relevant en tout cas à coup sûr de la même inspiration. C'est que les Italiens possèdent un art du mélange, de la combinaison, de l'hybridation, que les Français ont du mal à pratiquer. Pour faire face aux urgences créées par le chômage et la pauvreté, ils n'hésitent pas à se lancer dans des entreprises à la fois symboliques, politiques et économiques, en rassemblant de la manière la plus large des coopératives sociales, des municipalités par centaines, des intellectuels et des franges variées des appareils politiques et syndicaux. Mais cet art de l'alliance et du mélange, n'est-ce pas tout simplement celui du don et de l'économie solidaire ?

DES CONNOTATIONS ÉQUIVOQUES DU « DON » ET DE LA « SOLIDARITÉ »

La lecture du texte qui suit amène inévitablement à se demander pourquoi ce rapprochement entre don et économie solidaire n'avait pas encore été opéré de manière aussi systématique et explicite. Une des raisons principales tient certainement à une difficulté terminologique.

— Pour les tenants de l'économie solidaire, engagés et impliqués dans l'action, la référence au don évoque, plus que le don maussien, agonistique, une conception qui l'identifie à la philanthropie ou à la charité. D'où la défiance vis-à-vis d'un don qui enfermerait le bénéficiaire dans

la dépendance, un don unilatéral qui ne susciterait pas la réciprocité mais manifesterait et conforterait l'inégalité dans les relations sociales comme le redoute Ranci¹¹. Le cas du « don sans réciprocité » qu'il évoque correspondrait à une forme d'altruisme qui pourrait être définie comme « un don asymétrique », qui rompt la correspondance entre don et réciprocité et atteste d'une position d'infériorité du bénéficiaire. Le bénéficiaire serait condamné à la sollicitude du bénévole dont il ne pourrait s'émanciper, laissant ainsi « un terrible instrument de pouvoir aux mains du donateur ». Dans ce cas, le don privé interdit le don dans la sphère publique, « le don acquiert la signification d'une obligation morale, dépourvue de la valeur sociétaire qui imprègne la thématique originelle de Marcel Mauss ; le don sans réciprocité, en étant gratuit, engendre la gratitude et la dette qui ne peut être honorée ; il génère aussi des liens de dépendance personnelle qui confirment le bénéficiaire dans sa condition ». C'est alors « un dispositif de hiérarchisation sociale et d'inégalité », emprisonnant « dans les réseaux de proximité ». « La dépendance impersonnelle et institutionnelle des appareils de l'assistance, critiqués comme bureaucratiques et paternalistes, cède la place aux dépendances personnelles » qui se soustraient par construction à toute possibilité « de communication, critique, délibération ou mutation¹² ».

— Le terme de solidarité s'avère également ambigu. Aux équivoques suscitées par la polysémie du don, fait écho l'ambivalence de la solidarité, susceptible d'être lue à la fois en clé philanthropique et en clé démocratique. En effet, « la discréditation rituelle de la charité oblige les acteurs sociaux à recourir au seul vocable de solidarité, quitte à l'investir de connotations dérivées de son autre, la charité¹³ ».

Une conception de la solidarité « fortement marquée au coin de préoccupations libérales¹⁴ » s'affirme donc. Focalisée sur la « question de l'urgence » et la présentation de la paix sociale, elle se donne pour objet le soulagement des pauvres et leur moralisation par la mise en œuvre d'actions philanthropiques palliatives. Elle est de ce fait fondée sur l'appel

à la responsabilité personnelle. Par leur engagement, les individus, personnes physiques, et les entreprises, personnes morales, sont en mesure de contribuer à la cohésion sociale en organisant l'aide aux membres les plus défavorisés de la société. Ce sont alors des relations sociales dissymétriques qui sont entérinées entre les personnes qui s'engagent sur ce mode et les bénéficiaires de leur sollicitude. Dans cette version, la solidarité ressort d'une disposition morale qui incite à s'engager volontairement pour la défense des plus démunis. Ce sont les convictions et les valeurs privées qui sont à mobiliser pour corriger les inégalités sociales.

À cette version « bienveillante », s'oppose une version de la solidarité propre à la modernité démocratique et résultant d'actions collectives qui affirment une égalité de droit entre les personnes qui s'y engagent. La solidarité est, selon cette version, définie dans le prolongement des deux conceptions qui ont marqué l'histoire française : la conception réciprocaire de Leroux d'une part, la conception redistributive de Durkheim et des solidaristes d'autre part. Ces deux courants porteurs du concept de solidarité ont opéré une rupture par rapport à l'imaginaire libéral. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la solidarité est liée à l'émergence de la sociologie comme proposition d'un paradigme alternatif à l'individualisme contractualiste. Certes le succès de l'État social a débouché sur l'oubli de la matrice de l'entraide mutuelle qui l'avait en partie engendré ; mais les limites d'une action seulement étatique sont devenues patentes comme en attestent les débats actuels sur l'insertion. Dans ces conditions, les deux sources de la solidarité démocratique peuvent être prises en considération pour faire face aux défis du présent. C'est en tout cas à la réunion de ces deux pensées de la solidarité pour concevoir des dispositifs de protection appropriés à la situation présente qu'invite la perspective de l'économie solidaire.

En permettant de dissiper les malentendus liés aux connotations philanthropiques de certaines versions du don et de la solidarité, et par la mise en perspective qu'il opère du don maussien et de l'économie solidaire,

le livre de Genauto Carvalho de França et de Sylvain Dzimira apporte des repères importants au débat essentiel que l'on sent émerger un peu partout désormais : à quelles conditions une société civile démocratique et solidaire est-elle susceptible d'émerger, de s'instituer et de s'autonomiser face au marché et à l'État dont il est trop clair désormais qu'ils ne peuvent plus prétendre prendre en charge à eux seuls la totalité de l'existence des femmes et des hommes d'aujourd'hui ?

Alain CAILLÉ et Jean-Louis LAVILLE

NOTES

1. CRIDA (centre de recherche et d'information sur le développement de la démocratie et de l'autonomie), 76 rue Pouchet, 75017 Paris.
2. L. ROULLEAU-BERGER, *Le travail en friche. Les mondes de la petite production urbaine*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 1999, p. 225.
3. E. TASSIN; « Espace commun ou espace public? », *Hermès* n° 10, 1992, p. 32.
4. K. POLANYI, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.
5. M. GRANOVETTER, « Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, 91, 1985, p. 487.
6. Comme dans le cas de l'industrie électrique naissante aux États-Unis décrit par P. MAC GUIRE, M. GRANOVETTER et M. SCHWARTZ (« Thomas Edison and the Social Construction of the Early Electricity Industry in America », in R. Swedberg (sous la dir. de), *Exploration in Economic Sociology*, New York, Russel Sage Foundation, p.213-246.
7. Cf. in Marcel MAUSS, *Écrits politiques*, Fayard, 1997 : « Appréciation sociologique du bolchevisme » (p. 537-566) et « Socialisme et bolchevisme » (p. 699-721). Publiés sous la direction de M. Fournier.
8. Il s'agit d'Alfredo Salsano, directeur littéraire des éditions Bollati Boringhieri et par ailleurs traducteur de Karl Polanyi.
9. Ont également été traduits en italien des textes de Gerald Berthoud et Guy Nicolas.
10. Et très supérieur en définitive à celui qui existe en France...
11. C. RANCI, « Doni senza reciprocità. La persistenza dell'altruismo sociale nei sistemi complessi », *Rassegna Italiana di Sociologia*, XXXI, juillet-septembre 1990, n° 3. Cette thématique de l'asymétrie du don et de sa perversion est traitée dans

l'introduction du livre de A. CAILLÉ, *Don, intérêt et déésintéressement. Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, La Découverte/MAUSS, 1994.

12. O. DE LEONARDIS, « Terzo settore : la doppia embeddedness dell'azione economica », in J.-L. Laville, E. Mingione (sous la dir. de) « La nuova Sociologia Economica : Prospettive europee », *Sociologia del lavoro*, 73, 1999.
13. G. Vincent, « Solidaires de qui... ? Réflexions épistémologiques », Mission recherche MIRE avec la collaboration de la Fondation de France, *Produire les solidarités. La part des associations*, Paris, 1997.
14. *ibid.*